



Réalisation d'un Plan de Gestion Différenciée Commune de Jallans

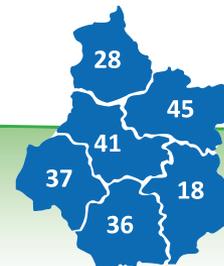
Présentation de la démarche

- Le 16 Janvier 2017 -

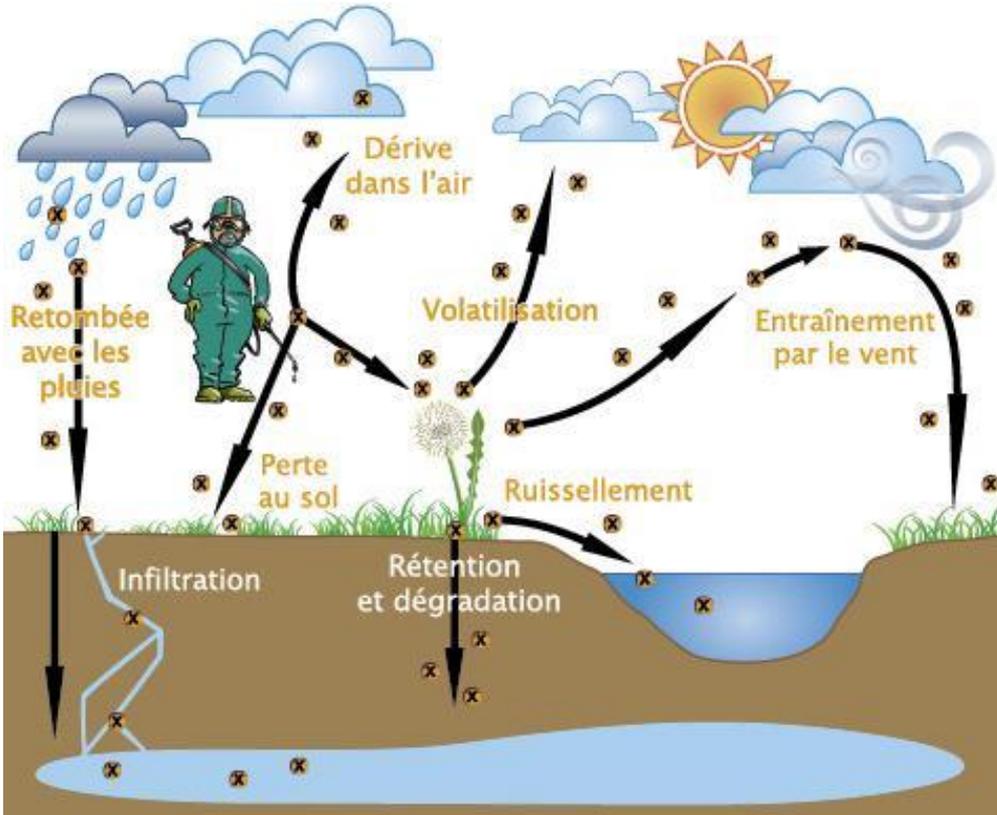


Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles du Centre
Fédération membre de FREDON France - Réseau des FREDON et FDGDON
Syndicat professionnel reconnu Organisme à Vocation Sanitaire (OVS)
Agrément n° CE00684 du Ministère de l'Agriculture pour la distribution

de produits phytopharmaceutiques aux utilisateurs professionnels avec volet conseil
Organisme de formation n°24450200645 - Siret : 452 304 488 00029 - APE9411Z - TVA INTRA : FR70452304488



Zéro Phyto... pour protéger l'environnement et la santé publique :



- Cancers
- Maladies des nerfs et du cerveau
- Maladies immunitaires
- Baisse de la reproduction
- Maladies du fœtus et du bébé



- Les pesticides éliminent aussi les prédateurs naturels des ravageurs, les pollinisateurs, les plantes sauvages....

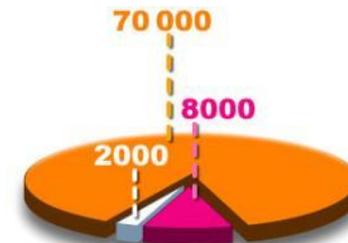


Zéro Phyto... pour protéger l'environnement et la santé publique :



En zone urbaine : ruissellement important → **risque important de pollution de l'eau** (95% des surfaces sont imperméables)

En zone urbaine : proximité de la population → **forte densité de population exposée aux pesticides** (particulièrement les enfants)





Zéro Phyto... pour protéger l'environnement et la santé publique :



- des produits homologués pour un ou plusieurs usages
 - bien lire les étiquettes
 - suivre l'évolution des homologations (retraits d'AMM)
- du matériel adapté (étalonné chaque année)
- des doses à respecter
- des conditions de préparation sécurisées (sur une surface perméable éloignée de tout point d'eau)
- des conditions d'application sécurisées
 - pour l'applicateur : équipements de protection
 - pour l'environnement : humidité, vent, températures, précipitations, zones de non traitement,
 - pour les usagers : délai de rentrée / délai avant récolte



Trouver la bonne stratégie pour l'entretien des espaces publics : le plan de gestion différenciée



1. Diagnostic des pratiques d'entretien des espaces publics,

- Utilisation des produits **phytosanitaires**,

- Utilisation des produits **fertilisants**,

- Gestion de **l'arrosage**,

- Gestion des **tontes**,

- **Taille/élagage**,

- Gestion des **déchets**

- Stratégie de **fleurissement**,

- ...

2. Cartographie des espaces publics entretenus et classement selon objectifs d'entretien

3. Préconisations d'entretien sous forme de fiches pédagogiques détaillées pour une bonne appropriation par les services techniques





Le principe du plan de gestion différenciée



- La gestion différenciée des espaces publics permet de
 - ✓ Satisfaire les demandes de la population,
 - ✓ Agir pour la protection de l'environnement,
 - ✓ Tenir compte des contraintes de gestions (moyens humains, techniques et financiers)

} *Trouver l'équilibre*
- La méthode prône une **gestion différente des espaces** en fonction de leur localisation, leur usage, leur potentiel écologique
 - ne pas appliquer la même **intensité de soins**
 - par une **nouvelle répartition des tâches**, parvenir à **supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires**



Le principe du plan de gestion différenciée



Place du 19 Mars 1962



● Classe 1 / Entretien intensif

- ✓ Espace structuré et fleuri avec une fréquentation régulière des usagers
- ✓ Maintien d'un espace sécurisé et embelli
- ✓ Tolérance de la flore adventice faible

Classe 1

Les herbes spontanées ne sont pas tolérées → les surfaces imperméables peuvent être balayées régulièrement avec un brosse douce afin d'éviter toute accumulation de matière organique / l'utilisation d'un désherbeur thermique peut également convenir sur la surface dallée si elle est suivie d'un balayage / le paillage des massifs doit être généralisé.

L'embellissement est assuré par des massifs arbustifs ; le fleurissement est présent dans les jardinières. Notez que les jardinières peuvent être plantées de vivaces, qui assureraient un embellissement permanent (si elles sont persistantes). Si les jardinières sont vides en hiver : les retirer. Le fleurissement peut aussi être introduit en bordure de massif arbustif, là encore par recours à des plantes vivaces.



Le principe du plan de gestion différenciée



Venelle / rue des Tilleuls



Classe 2

Les herbes spontanées sont tolérées → entretien au rotofil / le pied de mur peut être agrémenté de plantes vivaces tapissantes dont le développement sera limité par la tonte / les murets en brique constituent des obstacles qui rendent complexe l'entretien de l'espace / remonter la hauteur de coupe favorise un bon développement du couvert végétal et donc une résistance accrue en période de sécheresse.

Les jardinières n'ont pas leur place, sauf si elles sont placées le long des murets en brique. Cependant une plantation en plein terre serait plus appropriée dans les zones résidentielles (accès à des zones résidentielles)

Classe 2 / Entretien intermédiaire

✓ Espace soigné avec une fréquentation importante

✓ Espace sécurisé avec réalisation d'un entretien acceptable, visible et régulier mais non intensif / Dépendra de la localisation et de la fréquentation du lieu

✓ Tolérance de la flore adventice



Le principe du plan de gestion différenciée



Mares



Mare des Demoiselles

Classe 3

Les mares sont des espaces naturels préservés dans lesquels l'homme doit intervenir le moins possible : laisser faire la végétation spontanée.

S'il n'y a pas de problème d'écoulement d'eau (alimentation / évacuation) laisser les plantes se développer. S'il s'avère nécessaire de les tailler, laisser les déchets de taille sur place afin que la faune présente

Classe 3 / Entretien extensif

- ✓ Espace à image « naturelle » avec une fréquentation plus modérée
- ✓ Espace sécurisé, accessible par quelques aménagements (chemins) et entretenu sans conditionner le végétal
- ✓ Flore spontanée laissée sur place (nécessité de connaître les plantes considérées comme indésirables)



Le désherbage des espaces publics : exemples de préconisations



- Trottoirs bitumés et calcaires
- Mieux connaître les herbes spontanées pour mieux les accepter

publique doivent être enlevées. C'est pourquoi, il est important de **connaître les plantes** qui poussent dans les espaces publics et les faire connaître afin **d'améliorer la compréhension** de tous face à leur présence.



Pourpier - Rue des Tilleuls
Comestible et médicinale (riche en oméga 3, Ca, K, vitamines...), cette plante a un faible enracinement qui ne mettra pas en péril l'intégrité du revêtement. Attention toutefois aux risques de glissade.



Morelle Noire – Impasse de Rochefort
Aussi appelée « tue-chien » ou « raisin de loup ». L'ingestion du fruit, baie globuleuse noire à maturité, peut provoquer de **graves intoxications**. Cette plante doit être éliminée au plus

préconisations d'entretien – trottoirs



Le désherbage des espaces publics : exemples de préconisations

- Trottoirs bitumés et calcaires
- Maîtriser le développement de la végétation spontanée plutôt que l'éliminer

Rotofil lorsque
c'est possible



Rue des tilleuls

Ou lames contrarotatives pour limiter les risques de projection



City-Cut® / PELLENC



Reciprocator® / ZENOAH



Le désherbage des espaces publics : exemples de préconisations

- Trottoirs bitumés et calcaires
→ Végétaliser pour ne pas désherber



Installation de micro-
implantations florales



Jachère fleurie
(Meung-sur-Loire, 45)



Enherbement
(Neuvy-sur-
Barangeon, 45)



Fleurissement
Villiers-sur-Loir, avenue P.A. Colin



Le désherbage des espaces publics : exemples de préconisations

- Trottoirs et allées bitumés
- Elimination de la végétation spontanée

Désherbage thermique à flamme



Ripagreen

Désherbage infrarouge



Kersten

Eau chaude



Oeliatec

Place du 19 Mars 1962



Le désherbage des espaces publics : exemples de préconisations

● Cimetières

Désherbage mécanique



Matériel acquis en inter-
communalité : Boigny-sur-
Bionne, Chécy, Mardié (45)



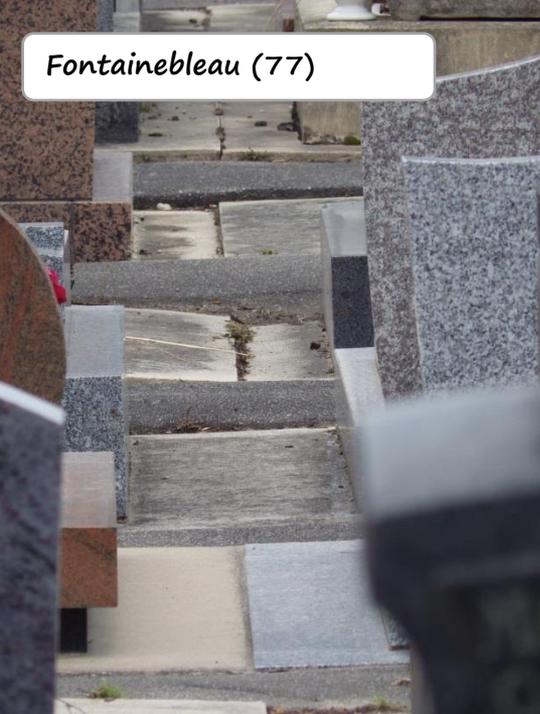
Houe maraîchère



Végétalisation



Fontainebleau (77)



Villebarou (41)



Boigny-sur-Bionne (45)



Le désherbage des espaces publics : exemples de préconisations

● Anticiper



*Un unique caniveau central,
bitume coulé jusqu'à la bordure*



*Uniformité des revêtements, légère
pente pour l'évacuation des eaux
pluviales vers une bande herbeuse*



*Équipement urbain inséré
dans une bande végétalisée*



*Des massifs de vivaces avec
un étage de couvre-sol*



*Sans
oublier
de
pailler
chaque
fois que
c'est
possible..*

